

“Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d’adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu?”

Jésus est en train d’enseigner au Temple, et voilà que le cercle des auditeurs s’ouvre pour laisser passer une femme, bousculée par une meute de scribes et pharisiens, qui ont trouvé une nouvelle occasion pour mettre Jésus à l’épreuve, *“afin de pouvoir l’accuser”*. À l’époque, le péché d’adultère n’avait pas de possibilité de pardon. La question posée par les pharisiens n’est pas sincère, elle cache un piège. Si Jésus répondait qu’il ne faut pas la lapider, il se mettrait contre la Loi de Moïse; s’il disait que oui, il contredirait la foule des *“pêcheurs”*, ses amis, qui étaient là présents en grand nombre, qu’il avait réunis autour de lui et qu’il fréquentait régulièrement.

Il est bien étrange qu’ils n’arrêtent qu’elle. Pour commettre un adultère, il faut être deux, mais évidemment la loi ne condamne pas de la même manière les beaux mâles qui s’en sortent toujours. Quand on fait le compte des responsabilités, la balance penche complètement du côté de la femme. Par conséquent, la femme est traînée et malmenée jusqu’à entre rires, paroles et mauvaises blagues, devant tout le monde, là où Jésus enseignait. Elle est mise au milieu de la scène, bien en vue. Et lui, pour ne pas humilier davantage la pauvre femme, simule une certaine inattention, il se courbe, il se penche sur le sol, il fait semblant de rien, il écrit quelque chose dans la poussière. Peut être qu’il ne veut par alourdir les responsabilités de la femme avec un regard de reproche, il ne veut pas *“tuer”* le peu d’estime de soi qui reste chez elle. Qu’est-ce qu’il écrit, Jésus? Le jugement, évidemment! *“Comme on persistait à l’interroger, il se redressa et leur dit: ‘Celui d’entre vous qui est sans péché, qu’il soit le premier à lui jeter une pierre’ ”*. Un jugement qu’ils n’attendaient pas, qui les laisse sidérés. D’un seul coup, Jésus soulève le couvercle de la conscience de chacun, il renverse le jugement, qui ne regarde pas la femme seulement, mais qui les regarde tous. Lui sait ce qu’il y a dans le cœur de chacun, ils ont donc peur que leurs mauvaises affaires soient révélées. On peut penser que Jésus écrit par terre les péchés des accusateurs. En effet, ce sont ces péchés-là qui fournissent une motivation de jugement favorable à l’égard de la femme. Peut être bien que, parmi les accusateurs, il y a quelqu’un qui par le passé a tiré profit des bons services de cette femme.

Le silence devient alors lourd et insupportable, et ils commencent à s’en aller, *“en commençant par les plus âgés”*. Bien évidemment, ayant vécu plus longtemps, ils ont plus de choses que les jeunes sur leur conscience. La tension baisse, le tribunal se vide. Il ne reste plus que le juge et l’accusée qui restent debout, lui libre, elle libre. Le moment est venu de la regarder dans les yeux. Il lui parle, l’appelle avec honneur: *“femme!”*, comme il le fera avec sa mère. Elle était candidate à la lapidation, terrorisée, en attente d’exécution imminente. Désormais elle peut s’en aller, retourner à la vie, rentrer à la maison: *“Va, et ne pêche plus”*. Jésus n’approuve pas le péché. L’adultère n’est jamais bon, parce qu’il met la personne dans une position de non-vérité, la contraignant à mener une double vie. L’adultère dévaste les relations, l’état d’esprit des personnes concernées, leurs familles, leurs économies. De même, Jésus n’approuve pas le péché de celui qui s’arroge un rôle de censeur des péchés d’autrui. La lapidation n’existe plus, mais les mots sont capables de faire pire, avec les critiques, les calomnies et la boue lancées par les médias en toute direction. Quand l’opinion publique espionne les péchés d’autrui, cela veut dire qu’elle est impliquée. Le péché de celui qui accuse, peut être pire que celui de l’accusé, et l’adultère est commis par ceux qui le commentent aussi bien que par ceux qui le font!